



Construire et optimiser la qualité et l'efficacité du dialogue social

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Etablir une relation de confiance entre les parties
- Utiliser des techniques de résolution de conflit
- Définir les obligations et les droits de chaque partie
- Déterminer des objectifs communs

CONDITIONS TARIFAIRES

Possibilité de financement 50/50 : budget CSE et budget Direction via Opco

- Formation intra
- Groupe de 1 à 5 participants : sur demande
- Groupe de 6 à 15 participants : sur demande
- Durée : 8 heures
 - Une journée de formation – 7 heures
 - Un suivi à 3 mois des actions coconstruites – 1 heure

POUR QUELS PUBLICS ?

- Les membres de la Direction, les représentants syndicaux et les élus du personnel
- Prérequis : être membre du CSE

CONTACTS

Suzanne TAFLA
02 40 35 50 26 – stafla@alessia-rh.fr

Reynald DE MARI
04 82 91 03 52 – rdemari@accès.fr

VOS BESOINS / NOTRE APPROCHE

- Permettre au CSE et à la direction de votre entreprise de mieux communiquer est un enjeu primordial au cœur du dialogue social.
- A l'aide d'un jeu de cartes conçu spécifiquement par nos intervenants et d'ateliers collaboratifs, nous vous proposons un parcours personnalisé pour une montée en compétences progressive.
- Comment travailler ensemble et comment partager les informations ?
- Cette formation permettra d'ouvrir la réflexion sur une méthodologie de concertation qui favorise la confiance entre les parties.
- Chaque intervenant dans le dialogue social repartira avec des éléments de fond (cadre légal) et de forme (méthodologie de travail).

METHODOLOGIE ET MOYENS ASSOCIES

FORMATION EN PRESENTIEL

- Pédagogie active
- Partage d'expérience
- Remise d'une boîte à outils
- Évaluation des acquis par un questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Délai minimum de mise en place de la formation : 1 mois.
- Nos formations sont accessibles à toute personne en situation de handicap. Merci de nous contacter pour plus d'informations.

INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES

- Deux intervenants aux compétences techniques et terrains complémentaires : un expert en relations sociales et un spécialiste des compétences relationnelles.
- Jeu de cartes pédagogique permettant de comprendre les obligations et les droits de chacun des membres du CSE
- Un suivi du plan d'action à 3 mois.

